

naux, par des pactes entre les peuples qui ont des intérêts communs ou qui se croient plus directement menacés?

Deux méthodes s'offraient pour atteindre le but que s'étaient proposé les auteurs du projet pour le règlement pacifique des différends internationaux: la méthode idéaliste qui, partant de l'idée, voulait accorder les faits humains aux principes; la méthode réaliste qui cherchait un compromis entre les principes et les faits ou qui tentait d'accommoder les idées aux circonstances. On m'excusera d'évoquer Platon et Aristote. Placée entre la méthode du disciple et celle du maître, l'Assemblée a décidé qu'il serait peut-être plus expédient de suivre les enseignements du disciple. Les résultats seront les mêmes. Ce sont les moyens de réalisation ou d'application qui diffèrent. Par des accords particuliers, conclus en vue de la sécurité, les Membres de la Société veulent préparer l'œuvre du désarmement. Par des conventions d'arbitrage, ils se proposent de régler pacifiquement les conflits et les litiges et, de tout cet ensemble de faits, il résulte que l'esprit du Protocole inspire et vivifie l'œuvre de cette Assemblée.

Il n'a pas été jugé opportun de remettre sur le métier le projet d'arbitrage obligatoire universel. Il est fatal, cependant, quelles que soient les voies par lesquelles nous cheminons, que nous atteindrons un jour à ce sommet. Pour peu qu'on y réfléchisse, il n'y a qu'une alternative possible: l'arbitrage ou l'arbitraire. Entre ces deux mots qui, dans le lexique, voisinent et, pourtant, s'excluent, les Membres de la Société n'ont jamais hésité.

Cette brève et superficielle revue des travaux accomplis, au cours des dernières semaines, suffit à démontrer que la Sixième Assemblée n'a pas trompé les espérances que le monde avait fondées sur elle. Son œuvre est de nature à confondre les sceptiques, à convertir les pessimistes, et à donner à tous ceux qui croient en elle de nouveaux motifs de confiance, d'optimisme et de foi. Notre Assemblée a courageusement rempli son devoir et affronté les tâches les plus rudes. Avec une claire conscience de sa mission et de ses responsabilités, elle a tracé le programme des grandes entreprises de demain et ouvert à l'humanité de lumineux horizons.

Mesdames, Messieurs, peut-être vous est-il arrivé, au hasard de vos promenades à travers Genève, de pénétrer dans la petite église de Saint-Paul dont les toits de tuile rouge et le portail roman s'abritent sous le feuillage d'automne. Harmonieux dans ses proportions, riche dans sa sobriété, ce temple moderne aux allures médiévales possède un chef-d'œuvre du peintre français, Maurice Denis.

Le plein cintre de la nef centrale encadre la somptueuse composition qui, partant du maître-autel, occupe toute l'abside et projette jusqu'à la voûte une subtile lumière d'orient. Nous sommes devant une mer calme que le crépuscule enveloppe de pourpre et d'or vert.

Une barque de pêcheur se balance imperceptiblement.

Dans cette barque, des personnages sont groupés autour d'un homme, vêtu d'une robe à longs plis. C'est l'apôtre saint Paul. Il parle à ses compagnons venus de Rome et de Corinthe, de Jérusalem et d'Ephèse, de Chypre et de Thésalonique. Ces paroles s'élèvent dans l'air attiédi: "Il n'y a plus ni Juif ni Grec; il n'y a plus d'esclave ni d'homme libre. . ."

Devant cette saisissante évocation des temps apostoliques, je me suis surpris à rêver qu'un jour, nous pourrions voir, au bord du lac paisible, des hommes de toute religion, de toute croyance et de toute race, acclamant la voix que l'écho fera résonner jusqu'aux confins du monde: "Il n'y a plus ni vainqueur ni vaincu, il n'y a plus d'opresseur ni d'opprimé, car vous êtes tous unis dans la justice et dans la paix."